

JOURNAL RECOMMANDÉ
PARLEMENT
Tous les VENDREDIS

Le Clairon

PUBLIÉ PAR
L'Imprimerie Yamaska
INCORPORÉE.

LETTRE OUVERTE

Ceux qui nous mènent à la conscription

Divers articles cousus de mensonges et d'insinuations perfides viennent de paraître dans *La Tribune*, l'organe des nationalistes et des castors de tous poils de la ville de St-Hyacinthe.

Je ne veux pas m'attarder à relever les finasseries du balourd rédacteur de ce journal; une plume siérait mieux à la patte d'un porc que l'esprit ne va à cet épais journaliste.

Je comprends que l'on tente, dans ce milieu, à soulever les préjugés de la population contre son député à l'Assemblée Législative en écrivant toute espèce de faussetés et en profitant, pour écrire cette sale prose, du fait que j'ai cru de mon devoir de faire ce que tous les hommes de cœur du pays, Sir Wilfrid Laurier, M. Rodolphe Lemieux, Sir Lomer Gouin, feu le sénateur Casgrain, ancien ministre des Postes, M. le Sénateur Beaubien et la majorité des Evêques Catholiques ont fait depuis le commencement de la guerre, c'est-à-dire inviter les Canadiens Français à faire un généreux effort pour aider au triomphe de la cause des Alliés, qui est la nôtre comme celle de tous les pays civilisés.

Le rédacteur de *La Tribune* a le droit d'être contre l'enrôlement volontaire. Je n'ai pas moins celui de croire que la campagne menée par les journalistes de son acabit, dans la province, nous a menés à la conscription qui nous sera imposée par le gouvernement Borden, qu'ils ont aidé à prendre le pouvoir en 1911. Je croyais, et je crois encore que l'enrôlement volontaire de ceux d'entre nous qui peuvent se faire soldats était un des meilleurs moyens d'éloigner de nous la conscription; étant opposé à la conscription par principes, il était de mon devoir d'indiquer à mes concitoyens les mesures à prendre pour que le gouvernement ne songe pas à nous l'imposer.

Je ne m'attendais pas à faire impression sur les gens ayant le caractère du rédacteur de *La Tribune*. Ce monsieur est fort pour jouer au soldat en temps de paix. Il paraît être né pour faire un militaire, de parade seulement. Mais quand il fait le beau, le dimanche, par nos rues, dans sa large culotte de zouave, il devrait se souvenir que son régiment a été créé pour perpétuer la mémoire de volontaires canadiens-français, qui sont allés se battre en Italie il y a quelques quarante ans.

S'il ne veut pas s'enrôler, lui qui est habitué à porter le sabre et la carabine lorsqu'il s'agit de se montrer en public, qu'il laisse donc les autres libres de le faire quand cela peut être utile à leurs concitoyens.

La cause de l'Angleterre en danger; de notre mère-patrie, la France, envahie; celle des prêtres morts dans les tranchées, des couvents enfoncés, des cathédrales catholiques mutilées ne touche pas son cœur, parce que c'est un soldat de plomb qui rédige *La Tribune*; au moins qu'il ne décourage pas ceux qui croient qu'il est bon de faire quelque sacrifice pour la cause de la justice et de la liberté.

Je savais à quoi je m'exposais en parlant comme je l'ai fait à l'assemblée tenue la semaine dernière, mais je ne permettrai pas que l'on vienne mentir comme le fait le rédacteur de *La Tribune* dans son article qu'il intitule : *Pauvres ou Riches*, M. Bouchard.

Quand il écrit que j'ai dit que les pauvres devaient s'enrôler plutôt que les riches, il ment effrontément. Ce que j'ai dit c'est tout le contraire, et ceux qui étaient présents à l'assemblée savent que j'ai félicité diverses personnes appartenant à des familles riches d'avoir endossé l'uniforme, et que j'ai dit qu'il serait criminel pour un homme qui était nécessaire à sa famille, ou à la production agricole ou industrielle de laisser le pays pour aller combattre au-delà des mers. J'ai dit que chaque énergie devait être appliquée là où elle pouvait être plus utile pour la cause commune, et c'est surtout à ceux que leur état de fortune permettait le plus de laisser leurs affaires que mon appel s'est adressé.

Maintenant, il convient de remarquer que si le gouvernement songe à nous imposer la conscription, nous le devons aux journaux du genre de *La Tribune* et à tous nos nationalistes qui ont contribué à renverser du pouvoir Sir Wilfrid Laurier, qui était l'homme ayant l'habileté voulue pour manœuvrer à travers cette guerre sans que nous soit imposé le service militaire obligatoire. Le résultat de la campagne néfaste, nous l'aurons dans quelques semaines, si le chef du parti libéral ne réussit pas à empêcher la majorité du parlement fédéral à décréter la conscription.

Tous ces articles qui ont été écrits dans la presse nationaliste contre l'enrôlement volontaire, contre la participation à la guerre et contre la race anglaise ont aussi hâté la conscription en nuisant à l'effort généreux que les chefs de notre race nous encourageaient à faire.

Il n'y a pas de doute que tous les journaux du genre de *La Tribune*, qui auront été les auteurs de la conscription en nous prêchant la haine et la défiance contre nos compatriotes d'une langue autre que la nôtre, tâcheront de rejeter sur nous la responsabilité du service obligatoire; les derniers articles parus dans le journal castor tendent à ce but, mais la population de Saint-Hyacinthe saura où se trouvent les coupables.

Elle les trouvera chez les traîtres de 1911, qui ont empoisonné l'opinion publique par leurs sales écrits et leurs plus sales discours contre leur plus grand compatriote, Laurier, pour nous livrer au gouvernement Borden, le père de la conscription, enfant naturel de l'accouplement du nationalisme avec le toryisme.

St-Hyacinthe, 25 mai, 1917.

T. D. BOUCHARD.

L'ACCAPAREMENT ET LA VIE CHÈRE

OU NOUS MENE LE GOUVERNEMENT BORDEN ?

Il y a quelque chose d'atroce dans la situation qui est faite au peuple canadien par l'incapacité et l'incurie du gouvernement Borden, soumis à des influences qui sont en conflit direct avec les intérêts de la masse du peuple.

Nous avons en quantité, au Canada, du blé, des pommes de terre, des œufs, du beurre, du fromage, du lait. Nous avons à Montréal, de très forts approvisionnements de glace et il y a aux frontières des trains entiers de charbon qui n'attendent que des locomotives pour être à la disposition des consommateurs.

Ailleurs en Europe, ces articles de consommation nécessaires à la vie sont en quantité insuffisante pour la consommation; aussi les prix en ont haussé légitimement, mais les gouvernements prenant l'intérêt de la masse contre les spéculateurs, sont intervenus pour fixer les prix de manière à ce que la masse du peuple puisse se procurer le nécessaire. Les gouvernements ont pris des mesures pour empêcher que les riches seulement puissent manger, tandis que les pauvres mourraient de faim.

Cette intervention s'est produite

en vertu du principe qui met au-dessus de toutes les lois économiques le droit du peuple à l'existence.

Chez nous, on a vu les prix de ces différents articles monter, non pas en vertu de l'offre et de la demande actuelle, mais par l'accaparement de spéculateurs qui ont mis des quantités considérables de marchandises hors du marché et, une fois en possession du contrôle des stocks existants, ont exigé des prix supérieurs à ceux que l'on paie dans les pays où ces articles manquent.

Et notre gouvernement fédéral ne s'est pas ému. Il a laissé faire, étant le prisonnier des monopoles et des accapareurs à qui il doit l'existence, et n'osant pas intervenir entre leur cupidité et la misère du peuple.

Nous avons maintes fois évoqué l'exemple des pays où la disette existe réellement, tandis que chez nous, elle n'est qu'artificielle. Nous avons à maintes reprises indiqué au ministre du Commerce les mesures à prendre, qui eussent efficacement enrayé la hausse. Rien n'y a fait. Aujourd'hui le peuple s'agite et gronde. S'en occupera-t-on ?

—Le Canada.

LA NATIONALISATION DES CHEMINS DE FER

Le parlement fédéral a devant lui, nous disent les journaux de Sir Robert Borden, trois graves questions à décider : la conscription, le nouveau prolongement du mandat de la Chambre des Communes et la nationalisation des chemins de fer.

Nous ne parlerons pas ici des deux premières, dont nous avons déjà dit notre façon de penser.

Mais lorsque l'on nous propose de faire régler par un parlement, non plus moribond, mais déjà mort, déjà sans mandat du peuple, une question de la gravité de celle de la nationalisation des chemins de fer, nous ne pouvons nous empêcher de nous demander où est la conscience de la responsabilité chez nos gouvernants.

Il s'agit en effet, de surcharger le peuple du Canada d'une dette qui dépassera un milliard de dollars et qui ajoutera nécessairement au budget de dépenses un nombre considérable de millions par année.

Que la situation du Canadian Northern, du Grand Tronc et du Grand Tronc Pacifique soit critiquée, il est impossible de le nier.

Lorsque le gouvernement de Sir Wilfrid Laurier a entrepris de construire le Transcontinental National, il n'y avait qu'un seul transcontinental, le Pacifique Canadien, qui devenait notoirement insuffisant pour le trafic de l'Ouest, en un temps où ce trafic grâce à la politique libérale augmentait chaque année avec la prospérité du pays.

Le gouvernement Borden a voulu en ajouter un troisième et a comblé de ses subventions le Cana-

dian Northern, dont les propriétaires, MM. Mackenzie et Mann, étaient de ses plus dévoués partisans.

Mais les temps de crise, coïncidant normalement avec le gouvernement conservateur à Ottawa, sont venus démolir le château de cartes de Sir Robert Borden et, aujourd'hui, trois grands réseaux de chemins de fer ne font pas leurs frais.

La situation demande une solution, évidemment. Mais cette solution, dont les conséquences doivent être si importantes, a besoin de très sérieuses études. Elle exige une mûre délibération et une discussion approfondie non seulement par les députés, mais par tous les organes de l'opinion publique.

En temps normal, une question de cette gravité justifierait amplement une dissolution du parlement et un appel au peuple.

Et c'est à une Chambre sans mandat du peuple, qui n'existe encore que par un statut impérial spécial pour s'occuper de notre participation à la guerre, que l'on va demander de la résoudre !

C'est réellement renversant. Notons en outre que, lorsque le gouvernement Borden a obtenu, en 1916, le consentement de l'opposition à un prolongement d'un an du mandat des députés, il a été convenu que, pendant ce prolongement de mandat, le parlement ne s'occuperait que des choses de la guerre et des affaires de routine, laissant de côté toute question contentieuse.

C'est donc un manque de foi absolu du gouvernement Borden que de demander à la Chambre actuelle la décision de cette question.

—Le Canada.

RETOUR DE ROME

C'est en revenant d'un séjour dans la Ville Eternelle que je reprends la série de ces correspondances un instant interrompue par ce voyage. Et je ne saurais mieux la recommencer qu'en notant les impressions que j'ai recueillies au sein de la Cité pontificale.

Les lecteurs ne seront pas surpris si je m'abstiens de toute allusion aux paroles que le Saint-Père a daigné me dire, au cours de l'audience où j'ai eu le grand bonheur de recevoir sa bénédiction. Ce n'est point le journaliste qui fut admis aux pieds de Sa Sainteté; c'est le simple fidèle que le Père commun voulait bien accueillir.

Au surplus, je n'avais pas besoin d'interroger le Pape pour connaître les sentiments qu'il professe et les jugements qu'il porte sur les événements actuels; en particulier, sur la situation et les destinées de notre patrie. Les uns et les autres ont été exprimés par le Souverain Pontife avec assez d'insistance et d'éclat, pour être connus de la France et du monde entier. C'était à moi, plutôt, catholique français, de venir déposer, aux pieds de Benoit XV, et la gratitude de mes compatriotes et l'affirmation que, malgré les manœuvres auxquelles des anticléricals insidieux se sont livrés parmi nous et dont quelques fidèles égarés ont été la dupe, les catholiques de France, attachés à leurs traditions de respect, d'amour et de soumission pour le Saint-Siège, adhèrent de toute leurs âmes aux intentions et aux directions du vicar de Jésus-Christ. Ce témoignage je l'ai porté à Rome et je tiens à le renouveler dans cet article, pour ceux de mes lecteurs qui auraient pu se laisser impressionner par les bruits qu'on a répandus contre nous.

En dehors du Vatican, j'ai pu m'entretenir avec bien des personnalités, dont les opinions sont assez considérables et assez représentatives pour être enregistrées et retenues avec le plus grand soin.

Or, de ces opinions, j'ai senti se dégager une impression d'ensemble qui est propre à reconforter singulièrement l'âme d'un catholique et d'un Français.

Je m'adresse ici à des lecteurs qui ne sont point mes compatriotes et auxquels, respectueux de leur indépendance et de leurs convictions, je ne demande pas de regarder la situation présente avec les yeux dont je la contemple ni de s'associer dans leurs vœux sur l'avenir, à tous les vœux que je forme. Mais je parle, en même temps à des catholiques qui, d'une part, désirent avant tout le triomphe de l'Eglise et, d'un autre côté, renseignés sur l'histoire, reconnaissent avec sympathie, dans la France, un des plus ardents champions de la doctrine et de l'apostolat religieux.

C'est pourquoi je leur ouvre mon âme en toute confiance, persuadé qu'ils se réjouiront avec moi des encouragements et des pronostics heureux que j'ai recueillis dans les milieux romains.

Les épreuves que l'Eglise a subies, chez nous, de la part des fractions qui se sont emparées du pou-

voir et qui, par la force et l'adresse, ont réussi jusqu'à présent à s'y maintenir, ont obnubilé, aux yeux de bien des catholiques étrangers, la vitalité intense de notre piété, de nos œuvres et de nos Missions. Ils n'ont pas vu eux, derrière ce gouvernement de parti et malgré les difficultés formidables qui eussent découragé des âmes braves, vigoureuses, les catholiques de France ont non seulement maintenu leurs forces, mais encore accompli des progrès, qui leur permettent d'espérer des lendemains réparateurs. De cette erreur d'appréciation, que je dois constater, mais dont je me défends de leur faire un reproche, est née, chez nos frères des pays neutres, une certaine défiance à l'égard du renouveau religieux que nous avons admiré, chez nous, dès les premiers temps de la guerre. Comme ils l'en comprenaient mal la possibilité, ils ont eu peine à en admettre la réalité; n'ayant pas sondé la profondeur de nos racines, il leur était difficile de croire à la richesse de nos fruits. De là encore, au fond de leur esprit, des doutes persistants sur le relèvement de l'Eglise en France et quelque scepticisme à l'endroit de nos espoirs en cette rénovation.

Je redoutais un peu, je l'avoue, de retrouver, chez mes éminents interlocuteurs, la trace de ces craintes, de ces incertitudes et de ces préjugés. Je me préparais à les combattre, non par des objections vagues et sentimentales, dont je comprenais d'avance l'inefficacité devant ces intelligences hautes et claires, mais par des faits multiples et probants, qui ne manqueraient pas d'émouvoir ces âmes généreuses et perspicaces. Je reconnais très humblement que j'avais commis une faute, en ne comptant pas, avec plus de confiance, et sur la solide information de ces personnalités romaines et sur leur lucide et bienveillante impartialité. Je pus constater très vite, en effet, que j'avais cause gagnée, avant de prendre la parole, et que les témoignages que je croyais révéler étaient déjà connus, déjà même appréciés à leur juste valeur.

On sait, à Rome, ce qu'il faut penser de la France catholique et l'on a toujours suivi, avec la sympathie et j'oserais dire l'admiration la plus sincère, les progrès constants de notre activité intérieure et de notre apostolat au dehors. On a constaté que la lutte et que la séparation notamment, par l'effet de notre obéissance au souverain Pontife et de notre résistance aux assauts et aux pièges ennemis, eut pour résultat d'affermir notre cohésion et de développer nos forces. Des hommes qui, durant ces années critiques, entendirent les appréciations de Pie X, m'ont répété que ce saint Pape n'avait jamais désespéré, ni même douté de la France. Il avait conscience qu'il pouvait demander tous les sacrifices au clergé et aux fidèles de chez nous et que l'acceptation de ces sacrifices mériterait à notre patrie des grâces de résurrection et de salut. Il comptait sur la France et avait foi

(Suite à la page 5)

THEATRE CORONA

MARDI 29 MAI A 8.15 hrs.

TOURNÉE SPÉCIALE DE
L'ARTISTE FRANÇAIS DISTINGUÉ,

M. PAUL CAZENEUVE

Dans le Drame-Comédie, Français-Anglais

THE MASTER OF ARMS

PAR ATHERTON BROWNELL

CE N'EST PAS UN DRAME DE GUERRE.

Production avantageuse du boeuf

Station expérimentale de Nappan
Nouvelle-Ecosse

Vaut-il mieux nourrir fortement les bœufs maigres destinés à l'engraissement, ou leur donner une ration légère? La ferme de Nappan a fait une expérience intéressante sur ce point.

Huit bœufs avaient été choisis: ils pouvaient se classer dans la catégorie des bons bœufs maigres. On commença par les décorner, puis on leur donna pendant quelques semaines une ration préparatoire afin de les habituer à leur alimentation et aux conditions environnantes; ils furent ensuite divisés en deux groupes de quatre chacun. Le groupe 1 ou, groupe à ration forte, devrait recevoir 50 pour cent de plus de racines et de grain que le groupe 2, ou groupe à ration légère. L'essai a duré 93 jours; le poids total des animaux du groupe 1 au commencement de l'essai était de 4573 livres; le poids final de 5,295 livres, soit une augmentation de 722 livres. Le groupe 2 (groupe à ration légère) pesait au commencement 4206 livres et à la fin 4880 livres, soit une augmentation de 674 livres.

Ces animaux avaient été achetés maigres à 6.25 centins la livre, poids vif. Ils se sont vendus 8.1 centins la livre. Le profit total sur le groupe 1 a été de \$143.09; sur le groupe 2, de \$132.40. L'alimentation du groupe 1 pendant 93 jours a coûté au total \$99.16; l'alimentation du groupe 2, \$75.29, il reste donc un profit net pour le groupe 1 de \$43.30 ou un profit par tête de \$10.98; le profit net pour le groupe 2 est de \$57.11, ou de \$14.28 par tête, il y a donc une différence de \$3.30 par bœuf en faveur de la ration légère.

La moyenne de profit obtenue par tête en trois années, en comptant la nourriture aux prix du

marché, a été de \$16.06 pour le groupe 1 et de \$18.05 pour le groupe 2, soit une différence de \$1.99 par tête en faveur du groupe à ration légère. Chaque livre de viande que ces animaux ont produite a coûté 11.08 centins pour le groupe à ration forte, et 9.57 centins pour le groupe à ration faible. La ration donnée au groupe 1, au commencement de la période, était la suivante: 60 livres de racines, 6 livres de moulée, et une livre de mélasse. A la fin, elle était de 40 livres de racines, 6.5 livres de moulée, et 2 livres de mélasse. La ration donnée au groupe 2 était la suivante: 40 livres de racines, 4 livres de moulée et 1 livre de mélasse; à la fin, 30 livres de racines, 11 livres de moulée et 2 livres de mélasse. La moulée se composait de 200 livres d'avoine et d'orge moulues (parties égales au poids), 200 livres de son; 50 tourteaux de lin, et 50 de farine de coton.

La moulée coûtait \$1.50 les 100 livres; les racines étaient évaluées à \$2. la tonne; le foin à \$8 la tonne; et la mélasse coûtait 20 centins le gallon.

On voit que ce sont les bœufs recevant une ration légère qui ont donné les profits les plus élevés. Il en avait été de même des animaux mi-gras (dont les résultats ont été donnés dans un article précédent), mais la différence notée en faveur de la ration légère pour les animaux mi-gras était plus forte. C'était à prévoir, car les animaux mi-gras étaient naturellement trop avancés pour faire un emploi aussi avantageux de leur nourriture que les animaux maigres.

Cette expérience nous montre qu'il n'est pas toujours avantageux de forcer la nourriture des animaux à l'engrais. Il y a une limite au-delà de laquelle la quantité de nourriture donnée est gaspillée. Elle nous montre également qu'il y a de l'argent à faire, et beaucoup d'argent, en engraisant convenablement de bons bœufs.

L'Expert en maladies des volailles

Notes des fermes expérimentales

Les aviculteurs canadiens auront intérêt à savoir que nous avons maintenant un expert qui consacre tout son temps à l'étude des maladies des volailles. C'est le docteur A. B. Wickware, aide pathologiste de la division de l'hygiène des animaux, et qui a été chargé de ce travail par le docteur Torrance, directeur général du service vétérinaire.

Le docteur Wickware est loin d'être un novice en cette matière. Il s'occupe de cette question depuis plusieurs années, sous la direction du docteur Higgins, pathologiste du Dominion. Il a spécialement étudié la Tête noire des dindons (Cirrhose hépatique). Sachant toutes l'importance de ces recherches, M. J. H. Grisdale, directeur des fermes expérimentales, et le docteur Torrance se sont entendus pour que le docteur Wickware y donne tout son temps à l'avenir et celui-ci travaille donc depuis l'automne dernier, en collaboration avec le service de l'aviculture, à la ferme expérimentale centrale où il fait des expériences très nécessaires et très utiles.

Le docteur Wickware continue ses recherches sur la Tête noire des dindons et il a entrepris beaucoup d'études nouvelles en général, y compris les parasites de tous genres. Les maladies et les parasites causent des pertes effroyables dans les basses-cours. Personne ne sait au juste quel est le montant de ces ravages, mais il se chiffre certainement tous les ans par des millions de dollars. Le docteur Wickware réussira sans doute à réduire ce montant, mais il aura besoin pour cela de la collaboration de tous les aviculteurs qui ont eu à souffrir de ces maladies.

Nous accueillons avec plaisir, comme d'habitude, toutes les de-

mandes de renseignements sur les maladies des volailles et, avec l'aide du docteur Wickware, nous pourrions y répondre encore mieux que par le passé. On fera bien d'envoyer, chaque fois qu'on peut le faire, des spécimens de volailles malades; on peut expédier ces spécimens par express, aux frais du destinataire, lorsqu'ils sont adressés au laboratoire biologique, ferme expérimentale, Ottawa.

GRANDE CONVENTION A BANFF

C'est mardi, le 15 courant, que s'est ouverte à Banff, Alberta, la convention des 200 membres de l'Association Internationale des Agents de billets des compagnies de transport du Canada et des Etats-Unis. Ces derniers se sont d'abord rencontrés à Chicago et ont été ensuite amenés à Banff sur un convoi spécial fourni par la compagnie du Pacifique Canadien. Le discours d'ouverture de la convention a été prononcé par M. George A. Walten, agent-général des voyageurs pour le C.P.R. à Winnipeg.

La réunion durera deux jours, après quoi les agents de billets visiteront Lac Louise, Field, Glacier et les autres points les plus pittoresques des Rocheuses Canadiennes. Ils se rendront ensuite jusqu'à Vancouver, d'où ils s'embarqueront pour Seattle et Portland. Ils devront être à St-Paul le 25 mai prochain.

L'itinéraire du voyage a été soigneusement préparé pour faire voir le mieux possible aux délégués, les diverses régions de l'ouest canadien et dans ce but, ceux-ci voyageront plutôt de jour, afin de bien se rendre compte par eux-mêmes de tous les avantages qu'offre le Canada aux touristes et aux colons des Etats-Unis.

La beauté est la créatrice de l'amour.

81 TEL. BELL BUREAU 14 RUE ST-DENIS
92 " " RÉSIDENCE 74 ST-DOMINIQUE

W. AMYOT

Représentant de "LA PROVINCIALE",
assurance vie. Seule compagnie don-
nant des bénéfices pour maladies
et en cas de mort.

—o—
ASSURANCES CONTRE LE FEU ETC., ETC.

—o—
TERRES ET PROPRIÉTÉS DE VILLE
A VENDRE OU A ECHANGER.
Spécialité: CIGARES.

ST-HYACINTHE

VOULEZ-VOUS ATTEINDRE 90 POUR CENT
DE LA POPULATION DU COMTÉ
DE ST-HYACINTHE ET DES ENVIRONS?

SI OUI

Mettez une annonce dans "Le Clairon".

Tournez Seulement un Commutateur

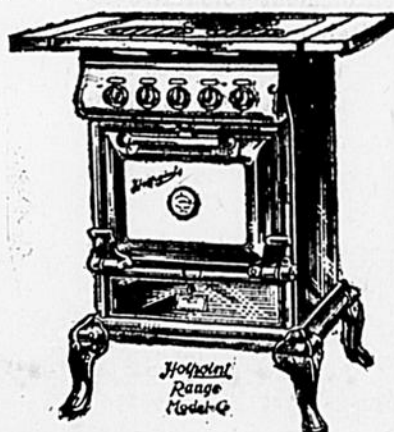
Ce superbe poêle électrique est une vraie merveille.
Il donne une cuisson propre, rapide et parfaite. . .

Vous trouverez dans plusieurs de nos familles canadiennes ce joli poêle électrique. Elles suivent le progrès, et savent apprécier la bonne cuisine, propre et rapide.

Les aliments ont meilleur goût, sont plus nourrissants lorsqu'ils sont cuits à l'électricité.

L'usage d'un poêle électrique ne coûte pas cher. Ne souffrez pas plus longtemps la poussière, la cendre, les odeurs désagréables du gaz, et la chaleur accablante d'un poêle au bois ou au charbon.

Pour plus amples
détails, s'adresser à C. E. HEON, Solliciteur



La Cie de Gaz, Electricité et Pouvoir,
255 RUE CASCADES TEL. 22 208 ST-HYACINTHE, QUE.

ENCAN DE CHEVAUX



A L'AVENIR, A COMMENCER LE 5 MAI 1917, TOUS
LES MERCREDIS ET SAMEDIS DE CHAQUE SEMAINE,

UN ENCAN DE CHEVAUX
AURA LIEU A SAINT-HYACINTHE, A

L'HOTEL DES COMTES-UNIS,

CHEZ M. JOSEPH SAURIOL.

Ces encans se feront dans l'après-midi et commenceront à 1.30 heure. Et, tous ceux qui auront des chevaux à vendre, des attelages et des voitures pourront venir les mettre à l'encan aussitôt dans l'avant-midi, afin que tout soit prêt pour l'encan à 1.30 heure.

Cette série d'encans sera une aubaine pour les maquignons et les commerçants de chevaux. Il faudra en profiter.

JOSEPH SAURIOL,

HOTEL DES COMTES-UNIS.

LE FOYER

L'ETREINTE

Une menotte vous serre
La main dans l'ombre en passant,
Des cieux un aigle descend
Et l'on est tout dans sa serre.

Ces petits doigts gracieux,
Leur toucher furtif vous broie ;
L'aigle, en déchirant sa proie,
Remonte au gouffre des cieux.

On tremble, on se pâme, on suffoque
Dans cet air qui va coupant
Le souffle, tandis qu'on pend
Inerte comme une loque.

Sur les yeux clos passe un flux
De nuit, de sang et de larmes.
Le front est plein de vacarmes,
Au cœur, rien ! Il ne bat plus.

Et c'est d'une douceur telle
Dans l'évanouissement,
Qu'on voudrait, de ce moment,
Faire une mort immortelle.

O sentiments surhumains,
O trépas d'apothéose,
Qu'on a pour si peu de chose,
Pour l'étreinte de deux mains !

Jean RICHEPIN.

L'ELU DE SON COEUR

Gérald passait nerveusement la main dans sa barbe légère et soyeuse, d'un brun chaud, où quelques fils d'argent commençaient à se montrer, malgré qu'il eût quarante ans à peine. Son front très large, plein de pensées, était traversé d'un fin sillon qui révélait l'énergie féconde du songeur et de l'écrivain de race, et, sous ses paupières baissées, on devinait que les yeux devaient avoir une magnétique splendeur, un fluide attirant. Grand, plutôt mince, il semblait la personnification de la distinction et de la noblesse physique et morale.

L'aspect de son cabinet de travail indiquait le luxe sobre et le goût artistique, une situation au-dessus de l'aisance.

Une pensée très grave semblait l'obséder à cette heure. Soudain il eut un léger frémissement de tout son être et une fugitive pâleur envahit son visage ; mais ce fut bref comme un éclair, il se ressaisit aussitôt.

Un froufrou aérien de soie se faisait entendre, en même temps qu'un pas délicat sur le tapis de l'antichambre, et, la portière d'étoffe ancienne se soulevant, une jeune fille, vêtue de crêpe de chine bleu-pâle, parmi de vieilles dentelles au ton ocre, apparut ; casquée de cheveux noirs, le teint d'une pâleur ambrée, elle était exquise à voir en ce geste de la main délicate, du bras fuselé, retenant très haut, en un geste souverainement élégant, la tenture de brocatelle.

— Vous m'avez demandée ??? fit-elle d'une voix grave et musicale, avec une anxiété dans le regard.

— Oui, Miriem, entrez ; j'ai à causer avec vous.

Miriam, ce nom lui semblait à merveille ; il y a des noms qui sont l'antithèse ériante de ceux qui les portent, mais celui-là était bien celui qui convenait à la beauté presque orientale de la jeune fille.

Elle laissa retomber lentement la portière, avança d'un pas souple et s'assit devant la table chargée de papier, de documents et de li-

vres, en dardant son regard plein d'acuité sur Gérald.

— Voilà, dit-il posément sans la regarder.

Ses doigts déplièrent une lettre d'un mouvement qu'il cherchait à rendre ferme mais où l'on devinait une nervosité.

— Encore... fit Miriem, irritée.

— Oui encore, dit Gérald ; Ma mère vous en a peut-être parlé ?

— Non je la quitte à l'instant, nous rentrons du concert et n'avons causé que musique.

— Vraiment, elle semblait cependant enthousiasmée ; je croyais qu'elle n'y tiendrait pas et vous dirait quelques mots à ce sujet.

— Ah... fit Miriem, dites donc alors ?

— Le Marquis de Salvère demande votre main... très riche... — Je sais.

— Très bien... — Je sais... — Aimable... homme du monde... — Je sais, je sais... Joli danseur, causeur exquis, musicien délicieux, etc... etc... toute la lire, dit Miriem en riant... Gérald déconcerté, la regarda.

— Oui, ne riez pas, il a toutes les qualités, et j'espère que celui-ci sera enfin agréé.

Les beaux sourcils bruns se foncèrent et une étrange expression de hauteur envahit les traits de Miriem.

— Je croyais... j'espérais... que vous n'auriez pas une aussi grande hâte à me faire quitter la demeure de votre mère.

— Ah... Miriem, s'écria Gérald, n'interprétez pas mal je vous en prie, mais songez... Votre chère mère a laissé la charge de sa précieuse enfant à ma mère qu'elle vénérât, en qui elle avait confiance ; plus que cela, elle a voulu que je fusse votre tuteur et que je prisse le souci de gérer votre fortune, mais songez, Miriem, songez quelle responsabilité nous incombe devant vous et devant le monde, et faites bien attention à ce qui peut se dire d'une jeune fille telle que vous, souverainement belle, riche, élé-

gante. Vous nous connaissez assez pour comprendre qu'un soupçon effleurant la vieille demeure qui vous a ouvert ses portes, serait pour nous une douleur atroce.

— Un soupçon, quel soupçon ? murmura Miriem, d'une voix blanche, je ne comprends pas.

Un nuage pourpre passa sur le front de Gérald, mais il ne répondit pas à cette question.

— Nous comptons vous marier dès votre sortie du couvent.

— Je n'en suis sortie que depuis dix mois. On a cru devoir m'y laisser jusqu'à dix-neuf ans, dit-elle railleuse, sous prétexte de me perfectionner en tout, art et science... — Ma mère allait vous voir tous les jours.

— Oh ! votre mère est adorable, et, m'aimant comme elle m'aime, je suis surprise de tant de hâte à m'expédier ailleurs.

— Les points sur les "i" les dois-je donc mettre ?

— Non, non, mais si je ne veux pas me marier, moi, scanda-t-elle d'une vibrante voix, où il y avait des sanglots.

— Ah ! Miriem, murmura Gérald, quelle imprudence.

— Où, du moins, si je veux me marier selon mon cœur.

— Qui vous le refuse ?

Une glorieuse lumière éclata sur le visage de la jeune fille, elle se leva, regarda Gérald avec une sorte de défi.

— Vous permettriez, vous voudriez me donner ce consentement.

— Si celui que... vous aimez est digne de vous.

— Ah, certes, dit Miriem, en croisant sur sa poitrine ses mains de lis veinées de bleu.

— Nommez-le donc sans plus tarder.

Avec extase, elle regarda la douce lumière du ciel, la pâleur nacrée du crépuscule, les fragiles étoiles des clématites qui battaient la fenêtré sous le souffle délicat de la brise, et très lentement, elle murmura :

— Il s'appelle la sagesse et la bonté, la grandeur d'âme et le savoir, il s'appelle le dévouement et la poésie il s'appelle du nom le plus beau qui se puisse entendre et qui me puisse séduire.

Après, dit Gérald, légèrement anxieux, Miriem vous pouvez avoir confiance, que craignez-vous s'il a tous ces dons, et que votre cœur soit si plein de lui.

Elle poussa un cri éperdu d'ivresse.

— Jurez, jurez que vous ne briserez pas mon cœur ni le sien, car il m'aime je le sais, malgré le soin qu'il prend à me le cacher, et à m'éviter ; c'est pour cela même qu'il cherche à m'écarter de lui.

Gérald restait impassible en apparence, mais une orage grondait sourdement en lui. Lentement la nuit descendit, parfumée, divine, extatique.

— Regardez, là-haut, cette mystérieuse étoile qui brille dit Miriem ; interrogez-la, elle vous dira que celui dont mon cœur est plein est le seul que je puisse aimer, elle vous dira qu'il se nomme Gérald Gervais, et que jamais Miriem ne voudra porter d'autre nom... — Ah... balbutia très bas Gérald en tombant à genoux, oserais-je jamais chère idole...

Il y a un grain d'idéal partout où se rencontre l'amour.—Dumie.

L'ART D'ETRE HEUREUX

Si notre bonheur ou notre malheur est, pour une part, dans les circonstances et pour une part peut-être plus grande encore en nous-même, il est indéniablement, pour une part aussi, dans les autres. Se dégager absolument des autres, comme les saints solitaires du désert, pour ne plus voir en eux que l'humanité envers laquelle on s'acquitte de ses devoirs par l'exemple et la prière, ou bien, comme certains philosophes stoïques, par une belle indifférence et un souverain mépris, ce sont là des efforts qui dépassent nos faibles tempéraments modernes. Nous pouvons critiquer les autres, nous plaindre des autres, les trouver à charge, mais nous ne pouvons nous passer d'eux ; et de nos rapports avec eux dépendront principalement notre paix et notre joie, l'utilité et l'agrément de notre vie.

L'amour des autres, comme nous l'avons déjà dit, c'est le soleil de notre cœur. Mais, le soleil risque toujours d'être couvert par les nuages. Aimer les autres n'est pas tout ; il faut les aimer bien, ce qui est autrement difficile et méritoire.

Même en laissant de côté les passions dont les ravages sont suffisamment connus pour n'envisager que les tendresses de famille et les plus pures amitiés, on ne niera pas que les sentiments affectifs soient certainement ceux que l'on a le plus de peine à gouverner et qui exposent aux plus graves erreurs et aux plus cruelles déceptions, comme aussi ceux qui donnent le plus de joies et les seuls vrais bonheurs. Il est effrayant de considérer ce que l'amour de ses enfants, par exemple, peut faire éprouver à une mère de félicité ou de tortures, tout ensemble des unes et des autres quelquefois ; et l'on ne peut songer sans pitié à ce que les moindres affections sont capables de mettre de douceur ou d'amertume dans une âme solitaire. Comment manier ce glaive à deux tranchants ? Comment faire pour que le lien, fort ou ténu, qui nous attache aux autres soit pour eux et pour nous cher et agréable à porter, et ne devienne jamais une de ces chaînes qu'ils ont aussi dur de garder que douloureux de rompre ?

Il y a pour cela qu'un moyen, héroïque d'apparence, sage et pratique en réalité.

C'est d'aimer les autres pour eux et non pour soi.

Ici encore, l'amour maternel servira d'exemple, puisque c'est par essence, le plus parfait des amours, celui où la nature, miséricordieuse, a mis l'oubli de soi-même, instinctif et joyeux. Sans ce privilège, l'amour maternel ne serait qu'un long supplice aboutissant à une complète immolation. L'enfant, dès son entrée dans le monde, apporte la douleur et le renoncement. On lui sacrifie les plaisirs de la jeunesse, puis la tranquillité de l'âge mûr, presque sans compensation personnelle. Même alors qu'on jouit de ses caresses, de sa docilité entière, on sait que cela ne durera pas. En cultivant son intelligence, en aidant sa personnalité à se développer, on ne travaille pas pour soi. On fait faire à son fils des études qui l'éloignent de soi, pour lui permettre d'atteindre une carrière qui l'en séparera plus entièrement. On élève sa fille, on lui donne des talents, on la mène dans le monde pour la marier. On voit la vieillesse et la solitude au bout de sa route, et l'on marche cependant courageusement, et l'on avance sans regret, parce qu'on regarde autre chose que son propre avenir.

(Suite à la page 4)

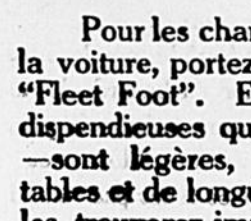
Les Chaussures

FLEET FOOT

sur la Ferme.



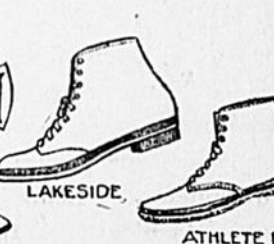
Pour le travail et la récréation—pour le milieu du jour—et lorsque vous recherchez les plaisirs.



Pour les champs, la ferme et la voiture, portez les chaussures "Fleet Foot". Elles sont moins dispendieuses que celles en cuir—sont légères, aisées, confortables et de longue durée. Vous les trouverez immensément plus confortables, pour tous les jours, que les chaussures en cuir chaudes, lourdes et dispendieuses.



Lorsque vous voulez prendre du plaisir, portez les chaussures BLANCHES "Fleet Foot". De fait, si vous voulez être bien mis, cet été, il vous faudra porter des chaussures blanches. Tous les marchands de partout, vendent les chaussures "Fleet Foot", dans tous les genres pour hommes, femmes et enfants.



REGATTA

TANGO

LAKESIDE

ATHLETE BAL

LA QUESTION DU TRANSPORT

IL FAUT REMPLIR LES WAGONS

UNE coopération plus étroite entre les marchands et les compagnies de chemins de fer aiderait certainement à soulager la congestion qui sévit actuellement dans le transport du fret. Les chemins de fer n'essaient pas de jeter sur le public la responsabilité de la crise qui a menacé de paralyser les services de fret, mais demandent seulement à celui-ci d'aider dans la mesure de ses moyens pour apporter une solution favorable à cet important problème. Par exemple, on pourrait avec le pouvoir tracteur actuel, transporter un bien plus fort tonnage, si au lieu de remplir les wagons aux deux tiers seulement, on employait toute leur capacité. Autrefois, lorsque le trafic n'était pas très intense, il importait peu aux compagnies de transport, si l'expéditeur n'utilisait pas tout l'espace pour lequel il payait, il le faisait à ses dépens, mais aujourd'hui, étant donné le nombre limité des locomotives en opération, une telle extravagance peut être fort préjudiciable à ceux qui attendent pour l'expédition de leurs marchandises.



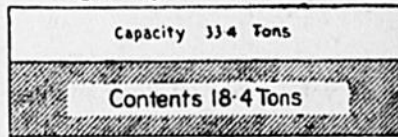
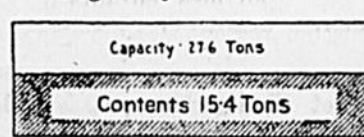
PROFONDEUR DU GRAIN DANS UN WAGON

Quoique ce ne soit pas tant la rareté du matériel roulant que celle des équipes de trains et de cours de fret, qui cause de l'embarras aux compagnies, car si celles-ci pouvaient se procurer la main-d'œuvre nécessaire pour la manœuvre rapide des wagons dans les cours et sur les trains, elles seraient en mesure d'accélérer le mouvement du fret, il convient de signaler spécialement l'erreur commise si souvent par les expéditeurs ou les consignataires qui se contentent de commander des marchandises au poids minimum requis pour le wagon, sans s'occuper de remplir celui-ci, ce qui équivaut à utiliser deux chars ou la plupart du temps un seul suffisant.

La question de la capacité des wagons est sans cesse étudiée et tout est mis en œuvre pour augmenter cette capacité. L'amélioration des structures métalliques permet aux wagons modernes de supporter un poids beaucoup plus grand que pouvaient le faire leurs prédécesseurs d'il y a 20 ans, de sorte qu'il devrait être possible d'augmenter de beaucoup la capacité totale d'un train, sans que cela nécessite une équipe plus considérable.

Les chiffres suivants ont été puisés dans les Statistiques des Chemins de fer du Dominion, publiées par le sous-ministre des Chemins de fer et des Canaux. La comparaison est établie entre 1907 et 1915 :

	1907	1915	augm.
Nombre total de tonnes transportées sur une distance de 1 mille.....	11,687,711,830	17,661,309,723	51.1%
Capacité totale des wagons, en tonnes.....	2,908,903	6,731,265	131.4%
Nombre total de wagons.....	105,540	201,090	91.1%
Wagon moyen en 1907.....		Wagon moyen en 1915.....	



La capacité par wagon augmenta de 5.8 tonnes, mais l'augmentation du contenu de chaque wagon ne fut que de 3.0 tonnes, au cours de cette période. Il y eut donc 48% de cette capacité supplémentaire qui ne fut pas employée par ceux qui louèrent les wagons des chemins de fer.

ANNONCEZ DANS "LE CLAIRON"

Le Journal le plus répandu dans la ville et... le district de Saint-Hyacinthe...

UNE MAÎTRESSE D'ÉCOLE

Prévient la Prostration Nerveuse.

Alburtis, Pa.—Je suis institutrice dans les écoles publiques, et j'étais devenue nerveuse et épuisée. J'avais perdu le sommeil et l'appétit. Je me sentais toujours fatiguée. Ma sœur me pria d'essayer Vinol. C'est ce que j'ai fait, et au bout d'une semaine, mon appétit s'était amélioré, et je dormais bien toute la nuit; maintenant je suis parfaitement bien." ROSA M. KELLER, Alburtis, Pa.

Nous garantissons Vinol, notre excellent tonique de foie de morue et de fer, pour toutes les santés affaiblies et épuisées, et pour les rhumes chroniques et les bronchites.

J. H. E. BRODEUR, PHARMACIEN
ST-HYACINTHE

Aussi au meilleur pharmacien des villes de la Province de Québec.

L'art d'être heureux

(Suite de la page 3)

l'avenir de son enfant; on ne s'afflige pas de vieillir et parce qu'il grandit, on se résigne volontiers à mourir parce qu'il survivra, et les mères, les pères possédés de cette sainte abnégation, loin d'être les plus à plaindre, doivent compter parmi les heureux. Ils se sont déchargés de ce poids de soi-même, si lourds à traîner, ils sont devenus presque indifférents, presque insensibles à leurs sacrifices, dans la joie de voir un autre en profiter: ils ont mis en lui toutes leurs ambitions, toutes leurs pensées, ils se sentent jeunes et heureux par lui, plus que lui quelquefois. Leurs espoirs, leurs projets n'ont pas de terme puisqu'il seront continués; et si cette tendresse, ces efforts, cette abnégation si largement dépensés ne leur rapportent pas ce qu'ils ont droit d'en attendre, ils auront encore pour recours le trésor inépuisable de leur indulgence.

Combien pitoyables en compensation, ces parents troublés dans leur tâche par un calcul personnel ou abandonnés à des paresse et à des faiblesses ou entraînés par leur impatience, ou détournés par leur légèreté, ou cédant à l'intérêt, voulant à leur dévouement une récompense immédiate et équivalente, subordonnant à leurs convenances la vocation d'un fils, le mariage d'une fille! Quelles susceptibilités inquiètes et meurtries, quelles luttres cruelles et vaines, quelles déceptions que celles de ces mères passionnées devenant des belles-mères jalouses et acariâtres, de ces pères égoïstes, tournant au tyran familial mettant obstacle, non par une sage fermeté, mais par une fantaisie despotique, à l'épanouissement naturel, aux aspirations légitimes de ses enfants; incapables à la foi de se soustraire au plus noble des devoirs et de le remplir avec la grandeur et la magnificence qu'il comporte, n'ayant pas en eux, pour les soutenir contre toutes les rigueurs du sort, cette intime et suprême satisfaction d'avoir fait tout ce qu'il fallait faire, donné tout ce qui pouvait être donné, être vraiment à la hauteur de leur rôle.

Indispensable à l'amour paternel et maternel, pour le bonheur des parents même, l'oubli de soi sera le plus sûrement fondé de toutes les affections de famille. Le frère, la sœur qui vous aimera pour vous, sans arrière pensée personnelle, dont le dévouement sera à votre service en toute occasion, vous ne pourrez moins faire que de lui donner de votre cœur, si vous en avez; et, n'en auriez-vous guère, n'en auriez-vous pas, que de vous attacher à lui par cet instinct qui pousse les créatures vulgaires, et jusqu'aux animaux, vers leur bienfaiteur. Dans ce marché, les êtres délicats et aimants sembleront dupes. En réalité, ils n'auront rien perdu. Ils auront tiré d'une âme stérile tout ce qu'elle pouvait produire, et leur âme féconde ne se sera pas appauvrie. Ils échappe-

ront à ces exigences tracassières, à ces jalousies mesquines, à ces conflits amoindris, transformant le foyer, ce lieu de paix et de douceur, en une arène où l'on s'épuise vainement à lutter les uns contre les autres.

—Vous êtes vraiment trop bon, vraiment trop bonne! dit-on (faute d'oser dire "vous êtes trop bête") Vous aimez tout le monde. Moi, je n'aime que qui m'aime.

Cette apostrophe souvent entendue, sous sa forme exacte et pratique, ne révélerait-elle pas deux grosses erreurs?

Aimer tout le monde ne signifie pas donner au hasard le meilleur de son cœur, mais avoir pour tous une bienveillance douce et facile. Ainsi—et ce n'est pas aussi naïf, aussi sot qu'on le prétend—on s'épargne l'inutile amertume de ces aversions, de ces piques, de ces rancunes qui vous rendent vous-même antipathique aux autres et vous exposent à de pénibles représailles, comme aussi la cruauté des déceptions, puisque, délibérément, on a donné sans exiger de retour. En n'aimant que ceux qui vous aiment, c'est-à-dire, non seulement en réservant aux siens les premières tendresses qu'on leur doit, mais en refusant la moindre marque de sympathie à qui ne vous a pas prouvé la sienne, ne risquez-vous pas bien davantage? Ces amitiés auxquelles on se borne avec un si farouche exclusivisme, seront-elles toujours aussi fortes, aussi sûres qu'on les a crues? Et si elles le sont, la trouvera-t-on telles qu'on les veut en leurs manifestations?

Car, une des prétentions habituelles de celui qui aime les autres pour soi, non pour eux, c'est non seulement de posséder leur cœur, mais de la façonner à sa guise et à sa ressemblance, si bien que les exigences, les mécontentements, les reproches qu'entraîne cette tyrannie sentimentale finissent par faire de certaines amitiés une charge, voire une affliction et pour qui aime et pour qui est aimé de la sorte. En arriver là peut être considéré comme le dernier raffinement de cet art d'être malheureux, pratiqué avec fureur par une si notable portion de l'humanité. Savoir aimer, savoir épurer, adoucir, étendre, diriger les impulsions de son cœur, placer sûrement ses richesses d'amour, distribuer libéralement la même monnaie de ses sympathies; faire des unes les honneurs, des autres, la joie de soi-même et de son entourage, voilà l'un des grands secrets, le principal secret peut-être, de l'art d'être heureux qui ne se séparera jamais de l'art de rendre heureux.

Aline RAYMOND.

MÈRES RECONNAISSANTES

Les mères qui ont une fois employé les Tablettes Baby's Own pour leurs petits ne cessent plus de faire l'éloge de ce remède. Parmi elles se trouvent Mme Marcel Boudreau, de Mizonette, N. B., qui écrit: Les Tablettes Baby's Own sont le meilleur remède que je connaisse pour les petits enfants. Je suis très satisfaite de ce qu'elles ont fait pour mes enfants". Les Tablettes règlent les intestins et l'estomac, guérissent la constipation et l'indigestion; cassent les rhumes et les fièvres simples; en réalité, elles guérissent tous les maux bénins des enfants. Elles sont en vente chez les marchands de remèdes ou envoyées par la poste à raison de 25c la boîte par la Dr Williams' Medicine Co., Brockville Ont. 1633

La passion dans l'homme est le glaive de l'amour.—Lacordaire.

LE TRAVAIL ARDU A VITE PRODUIT SON EFFET SUR VOUS

Les hommes d'affaires et les gagnepain, les victimes de l'épuisement nerveux

Lorsque les ennuis s'ajoutent au surmenage, les hommes deviennent vite les victimes de l'épuisement nerveux—ou de la neurasthénie—comme le médecin l'appelle. Certains gens n'ont aucune réserve de force dans leur système pour faire face à l'effort; d'autres abusent de la force qu'ils possèdent. Si vous constatez que vous êtes nerveux et pas sûr de vous, que vous dormez mal et que vous vous éveillez fatigué et tout moulu, vos nerfs sont en désordre. Les autres symptômes sont l'incapacité à apporter de l'attention à votre travail; votre appétit est capricieux; votre dos est faible, et vous êtes très déprimé. Un seul ou plusieurs de ces symptômes sont l'avertissement que vous devriez mettre ordre à cela en nourrissant vos nerfs avec l'aliment dont ils ont grandement besoin, c'est-à-dire un sang riche et rouge produit par les Pilules Roses du Dr Williams. Ces pilules ont guéri des milliers de cas de dépression nerveuse, la névralgie, la danse de Saint-Guy et la paralysie partielle. En voici un exemple. M. P.-H. Callan, un homme d'affaires bien connu de Coleman, I.P.E., déclare: "Je dois ma bonne santé actuelle, si non ma vie, aux Pilules Roses du Dr Williams.

J'ai toujours été un homme actif, et lorsque ma santé commença à s'en aller, j'y prêtai très peu d'attention, car je croyais que ce ne serait qu'une faiblesse passagère. A mesure que le temps passait, je m'aperçus que mon état empirait. J'allai consulter un médecin qui me dit que non seulement j'étais très épuisé, mais que mon système nerveux était très dérangé. Je maigrissais, mon appétit était nul, je dormais mal et en dépit du traitement du médecin je devins tellement faible que je dus abandonner mes affaires et rester à la maison. Le temps passait et je devenais de plus en plus faible, et mes amis étaient très alarmés de mon état. J'en étais rendu à ce point, lorsque l'on me conseilla fortement d'essayer les Pilules Roses du Dr Williams, et comme le remède de mon médecin ne me faisait pas de bien, je décidai de faire l'essai de ces pilules. Après en avoir pris trois boîtes je pouvais dire qu'elles me faisaient du bien. Après huit boîtes, je fus en état de reprendre mes affaires et l'on était surpris de me voir debout. Je continuai à prendre de ces pilules jusqu'à ce que j'en eus pris douze boîtes, et après cela j'étais bien portant comme je ne l'avais jamais été auparavant. Mes amis me félicitèrent de mon retour à la santé parfaite. Je crois à présent que si j'avais pris des Pilules Roses du Dr Williams dès le début de ma maladie, j'aurais non seulement épargné beaucoup d'argent en frais de médecin, mais que je serais revenu plus vite à la santé. Je ne serais trop louer ce remède et je le recommande à toutes les personnes qui se sentent faibles, nerveuses ou épuisées."

Vous pouvez vous procurer ces pilules chez n'importe quel vendeur de remèdes, ou par la poste à 50 cts la boîte, ou six boîtes pour \$2.50, de The Dr. Williams' Medicine Co., Brockville, Ont. 1633

Toute notre vie dépend des personnes avec lesquelles nous vivons familièrement.

Cartes d'Affaires et Professionnelles PETITES ANNONCES

DEMANDÉS

FILLES D'EXPÉRIENCE DEMANDÉES pour travailler sur les machines à chainer pour demi-bas pour hommes, aussi un réparateur d'expérience pour les machines à tricoter Simplex. Bon salaire payé aux personnes compétentes. S'adresser à

JOHNSON & SHARDLOW
HOSIERY MFGS,
1081-67e
LENNOXVILLE, QUÉ.

ON DEMANDE

Des opératrices dans la confection des overalls, pantalons et chemises. S'adresser,
SALLE HOTEL FRONTENAC,
Rue St François — St-Hyacinthe

LOGIS A LOUER

CINQ BEAUX APPARTEMENTS
Gaz, Electricité, Garage,
No. 328 RUE GIROUARD, OUEST,
Prix: \$10.00
S'adresser chez
THOS. HEBERT, Enr'g
Epiceries, Liqueurs, etc.
1581
Jno. 316 RUE GIROUARD.

A LOUER

Très belles chambres et salon avec pension si désiré. Aussi beau grand hangar avec chassis pouvant servir à placer effets divers ou pour une boutique de réparation.
Chez MME R. BRODEUR
12 rue Piété,
en face de l'Académie Girouard.
jno

LOGEMENT A LOUER

Quatre pièces, chauffées, sur le parc, à quelques pieds de l'église et du marché centre, façade et entrée sur la rue Girouard.
S'adresser au bureau du Clairon
jno.

A LOUER

Quatre beaux grands appartements à louer, meublés ou non, pour deux personnes seulement.
Bain, électricité, garde-robe, armoire à linge très confortable, cuisine, salle à dîner, chambre boudoir
S'adresser à
Mme ERNEST LALIME,
1407—jno. 61 rue Laframboise,

A LOUER

Belle chambre, confortable et bien éclairée, avec armoires à linge et garde-robe, cuisinette, pour dame et jeune fille âgée seulement. Références exigées de la personne qui voudra louer
Mme J. E. LALIME,
61 rue Laframboise

A VENDRE

Terrain à vendre rue Laframboise, s'adresser 86 1/2 rue Ste-Anne.
1626—18, 25, 1, 8

AVIS PUBLIC

Avis est par les présentes donné, que je ne suis responsable d'aucune dette contractée par Marie Sansouci,
J. B. GRENIER, Tuteur.
1628—18, 25, 1, 8, 15

PREMIERES SEMAILLES

Le dernier ouvrage de notre ex-concitoyen, M. Georges Bouchard, un joli volume de 96 pages sur papier de luxe est en vente à 25cts l'unité, franco par malle chez
ST-JEAN & FRERE,
Marchands de journaux.
St-Hyacinthe

AVIS

Nouvelle découverte. Rhumatisme et Lumbago, traités par un nouveau procédé naturel et scientifique inconnu avant aujourd'hui. Guérison garantie entre huit à quinze jours.
Consultations gratuites tous les jours de 9 a.m. à 8 p.m.
Attention spéciale aux correspondants.
589 rue Désiré, Hochelaga, Montréal

Propriété résidentielle à vendre

Nous offrons en vente une jolie propriété résidentielle, située rue Girouard, Quartier No 5. Maison lambrissée en brique. Deux logements de 8 pièces dont un chauffé à l'eau chaude. Le terrain va jusqu'à la rivière joli jardin de fruits et poulailler. Largeur du terrain 60 pieds. Une magnifique occasion pour un homme ayant besoin d'un joli logement et de revenus.
S'adresser à
BOUCHARD & BERNIER
Agents d'affaires, 173 rue Girouard
1562—jno

Docteur J. E. A. Collette

MÉDECIN CHIRURGIEN
BUREAUX:
Coin Ste-Anne et Girouard, Tél. 311
185 rue Girouard, St. Hyacinthe

TELEPHONE 423.

Dr A. BEDARD

CHIRURGIEN-DENTISTE
190 GIROUARD,
ST-HYACINTHE.

J. S. Beaudet

Notaire.
Argent à prêter, — Assurance

3 RUE DU PALAIS,
ST-HYACINTHE P. Q

Dr. Leon Archambault
DENTISTE
Spécialiste pour Dentiers
COIN SAINT-DENIS ET RACHÉL, 75
Téléphone, Saint-Louis 870 MONTREAL

A. Cadorette

Commerçant de Bois et Charbon.
Il me fait plaisir d'informer le public que j'ai en vente le charbon à vapeur Dominion, le charbon anthracite Lackawanna, charbon coke, charbon de forge, charbon de bois.
Bois à la corde ou débité, croûtes, gravois d'amante, etc., etc.
Aussi un stock de patate de 1er choix.
Un encouragement est sollicité sur garantie de satisfaction.
RUE GIROUARD, Coin de la rue St-Pascal
1272—jno Tél. Bell 264

GRAND CHOIX DE Tapis, Prélarts, Portières et Rideaux

Chez
EUG. L. DESAUTELS
222-226 Cascades, St-Hyacinthe



GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

ALLANT À L'EST.
9.20 a.m.—Tous les jours pour St-Mi-boire, Acton Vale, Richmond Sherbrooke, Island Pond, Lewiston et Portland. (Excepté le dimanche) pour Victoriaville, Lévis et Québec.
1.20 p.m.—Venant de Montréal et gares intermédiaires. Tous les jours.
5.38 p.m.—Tous les jours pour Acton Vale, Richmond, Victoriaville, Lyster, Sherbrooke et Island Pond
6.40 p.m.—Venant de Montréal et gares intermédiaires. Tous les jours excepté le dimanche et le samedi.

ALLANT À L'OUEST.
7.30 a.m.—Tous jours (excepté le dimanche) pour St Hilaire, Belœil, St. Lambert et Montréal.
10.20—Tous les jours pour St. Hilaire, Belœil, St. Lambert et Montréal.
2.30 p.m.—Allant à Montréal et gares intermédiaires. Tous les jours excepté le dimanche et le samedi.
5.29 p.m.—Tous les jours pour Ste Madeleine, Belœil, St. Lambert et Montréal.
8.00 p.m.—Allant à Montréal et gares intermédiaires. Dimanche seulement.
3.15 p.m.—Arrivant de Montréal et des gares intermédiaires, samedi seulement.
5.00 p.m.—Allant à Montréal et gares intermédiaires, samedi seulement.

L'INTERNATIONAL LIMITED.

Le train le plus beau et le plus rapide du Canada

Quitte Montréal à 10.15 a.m. arrive à Toronto à 5.45 p.m., Détroit 10.58 p.m., Chicago 8.00 a.m. tous les jours.

EXPRESS DE NUIT

Quitte Montréal 11.00 p.m. arrive à Toronto à 8.00 a.m., Détroit 1.45 p.m., Chicago 9.10 p.m., tous les jours

Pour toute information s'adresser à F. C. BOUVETTE, Agent.

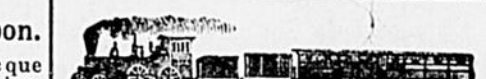
LE PACIFIQUE CANADIEN

HORAIRE

DÉPARTS DE ST. HYACINTHE
Tous les jours excepté le dimanche.
8.11 a.m. et 3.25 p.m. pour Farnham et les stations intermédiaires.
11.45 a.m. et 7.20 p.m. pour Saint Guillaume et stations intermédiaires.
Prompt raccordement à Farnham pour tous les points des Etats Unis, ainsi que de l'Est et l'Ouest Canadien.

Nous attirons tout particulièrement l'attention du public voyageur sur le nouveau service Montréal-Winnipeg-Vancouver et dont le train quitte Montréal tous les jours à 10.30 a.m.
Pour billets et renseignements s'adresser à

R. E. CODERRE,
125 Rue Cascades.
Tél. 70 Agent de Billet.



The Quebec, Montreal & Southern Railway Company.

Horaires des trains, corrigé au 20 Sept. 1914.

Les trains du chemin de fer Québec Montréal et Southern quittent la gare de St-Hyacinthe aux heures suivantes:

Allant à Sorel et les stations intermédiaires, tous les jours excepté le dimanche, départ à 5.20h P.M.

Allant à Ibterville Jc, tous les jours excepté le dimanche, départ à 10 heures de l'avant-midi, arrêtant à toutes les stations intermédiaires, faisant raccordement à cette jonction avec les trains du Rutland, Central Vermont et Canadien Pacifique pour tous les principaux points de la Nouvelle-Angle terre.

TRAIN SPÉCIAL, voyageant de Ibterville à Sorel, départ de Saint-Hyacinthe, 9.00 a.m.; pour Ibterville, 5.40 p.m.

N. J. FERGUSON,
Gen. Passenger Agent
L. J. BOURBEAU, Agt. St. Hyacinthe
Téléphone 28

PACIFIQUE CANADIEN

EXCURSIONS DE COLONS

Pour le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Anglaise, tous les mardis, de Mai le 8 à Octobre le 30, 1917. Bons pour deux mois. Pour plus de renseignements adressez-vous à

R. E. CODERRE,
125 rue Cascades.

(Suite de la première page)

dans son avenir religieux. Puis-je ajouter qu'il eût été heureux de trouver, chez tel autre peuple, une égale obéissance à ses encycliques à ses directions spirituelles, à ses prescriptions disciplinaires?...

Et c'est pourquoi les milieux romains bien renseignés n'ont pas été surpris du renouveau religieux qui se manifesta, dès le premier son du tocsin national, aussi bien chez nos populations que parmi nos troupes. Je ne dirais point qu'ils s'y attendaient; mais ils étaient en mesure d'y découvrir le résultat logique d'un travail antérieur. Si, avec leur traditionnelle et très sage prudence, ils ont parfois réservé leur jugement et attendu, pour se prononcer, des témoignages authentiques et discutables, ils n'ont du moins opposé à ceux-ci ni prévention, ni scepticisme. Je n'ai pu reconnaître avec autant de joie que de gratitude. Je me suis rendu compte qu'on était au courant de la situation que j'exposais et qu'on accueillait avec faveur les nouveaux et tout récents détails qui en confirmaient l'encourageante réalité.

Ai-je besoin, maintenant, d'ajouter que mes espérances et mes vœux d'avenir, en ce qui concerne l'épanouissement religieux de la France, et l'heureuse action qu'elle pourra derechef exercer sur le monde, ont rencontré, chez mes interlocuteurs, un bienveillant écho? Cette conclusion sort logiquement des détails que je viens d'énumérer. L'accord sur les préparations d'hier et sur les réalités d'aujourd'hui doit naturellement conduire à la bonne entente sur les prévisions de demain. Sans doute, et j'ai tenu à le déclarer en toute franchise, il y aura encore à livrer bataille; les catholiques français ne caressent pas l'illusion de pouvoir réaliser ici-bas l'Eglise triomphante; mais tout leur permet d'espérer que l'Eglise militante aura, chez eux, la paix une fois conclue, des soldats plus nombreux, plus résolus, plus surnaturels, et une foule d'alliés que naguère elle ne connaissait point. La lutte, si rude qu'elle puisse être, sera couronnée de la victoire... Et j'ai eu la consolation de m'entendre affirmer par plusieurs personnalités romaines, que cette victoire, cette victoire religieuse et donc éminemment nationale, — serait la vraie suite de nos traditions séculaires, le résultat de nos efforts les plus récents, la récompense méritée de nos longs services.

J'emporte, avec moi, comme le plus précieux des réconforts et des encouragements, ces appréciations recueillies dans divers milieux respectables et autorisés. Je les répéterai à mes compatriotes, qui partageront mon bonheur et ma reconnaissance. Mais j'ai pensé qu'elles ne seraient pas indifférentes aux catholiques étrangers, qui souhaitent de pouvoir bientôt collaborer, avec une France plus forte et plus catholique, aux progrès de l'Eglise à travers le monde.

François VEUILLOT.

L'esprit le meilleur est celui que l'on a sans... le chercher, et la meilleure femme est la femme qu'on cherche... sans la trouver.

Charles Nodier.

Maison à louer

Très beau logement, dix appartements, avec système de chauffage à l'eau chaude, fixures électriques, gaz et électricité, en un mot, un logement ayant toutes les commodités modernes, au No 28 rue St-Simon. S'adresser à JUS. LUSSIER, Entrepreneur de pompes funèbres, 1575—jno 30 St-Simon

Promotions dans le service des grands lacs

Simultanément avec la reprise des services de navigation sur les Grands Lacs, de Port-McNicoll à Fort-William, la compagnie du Pacifique Canadien annonce deux nominations dans ce département. M. William Bethune devient surintendant et aura ses bureaux à Port-McNicoll, tandis que M. Angus Cameron est promu ingénieur en chef senior. En plus de ses fonctions d'ingénieur en chef du S. S. Assiniboia, M. Cameron exercera une surveillance générale sur tout ce qui se rattache à la partie mécanique de la flotte du C. P. R. sur les Lacs.

M. Bethune débuta au Pacifique Canadien en 1885 comme commis de fret à Owen Sound. Il fut plus tard agent comptable à bord du S. S. Manitoba et du S. S. Assiniboia. M. Angus Cameron entra au service de la compagnie en 1887 comme ingénieur en second. En 1894 il devient ingénieur-mécanicien en chef du S. S. Alberta; c'est en 1912 qu'on lui confia la direction des machines du S. S. Assiniboia.

Avec sa nature aimable, avec sa facilité d'impression, son imagination et sa vive sensibilité, la femme se trouve particulièrement exposée à subir l'influence ou de l'amour ou de la haine.

La sympathie est la préparation ordinaire, l'origine même, et la condition habituelle des affections.

L'esprit le meilleur est celui que l'on a sans... le chercher, et la meilleure femme est la femme qu'on cherche... sans la trouver.

Charles Nodier.

COURRIER DE ST-DAMASE

Une soirée des plus agréables a eu lieu, dimanche dernier, chez M. Christophe Brodeur. Cette soirée était donnée en l'honneur du mariage de sa fille Blandine.

Un grand nombre de parents et d'amis étaient présents. On a présenté à l'héroïne de la fête de beaux et riches cadeaux. Il y eut musique et rafraîchissements.

Mme et Mlle Lamarche, ainsi que Mlle M. Lussier de St-Hyacinthe, étaient la semaine dernière, en visite chez M. le notaire Marchessault.

M. Gaston Gauthier, de St-Pie, est venu passer le dimanche chez sa mère Mme N. Gauthier.

M. Prosper Marchessault, de Montréal, est venu en visite chez son beau-père M. Marchessault.

Mardi, le 22, en l'église paroissiale, M. Alcide Dozois, opérateur conduisait à l'autel Mlle Blandine Brodeur, fille de M. Christophe Brodeur, cultivateur de cette paroisse. La mariée était au bras de son père. C'est M. Arthur Dozois de Ste-Blaise, qui accompagnait son fils.

La bénédiction nuptiale leur a été donnée par M. le curé Boulay. Pendant la cérémonie, le chœur, dirigé par Mme Marchessault, a fait entendre des morceaux appropriés. Mlle Perron touchait l'orgue.

Après le déjeuner, qui a été servi chez le père de la mariée, l'heureux couple est parti pour un voyage de noces.

Nos meilleurs vœux les accompagnent.

Courrier de St Dominique

—Un assez grand nombre d'enfants assistent au catéchisme et se préparent à leur communion solennelle, sous la direction de notre vénérable curé de cette paroisse.

—M. Dufresne a acheté la jolie propriété de Madame Hubert Beauregard. Celle-ci va aller demeurer à Granby avec son plus jeune garçon Wilfrid Beauregard.

M. Michel Archambault est très souffrant depuis quelques jours. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

—Madame A. Vanasse prend un peu de mieux et le jeune Alphonse est en pleine convalescence.

—Madame Joseph Demers, de St-Hyacinthe, est de passage ici. M. Henri Houle, dentiste et sa jeune épouse sont, en voyage de noces dans notre paroisse.

—Une assemblée a eu lieu pour les membres du club du jeu de croquet. Ils ont élu pour dignitaires M. Joseph Benoit, boulanger, juge, Sylvio Vanasse, sellier, secrétaire-trésorier; Wilfrid Dupont, commis marchand, président.

—Madame Charles Houle est gravement malade ainsi que M. et Madame Jacques Beaudry.

—M. Amédée Casavant, fromager, après une cruelle maladie, est en convalescence.

—Mlle Albertine Martin, de Montréal, était de passage ici, ainsi que M. et Mme J. Brodeur, marchand de St-Judes. M. et Madame Emile Demers, de St-Pie, étaient également de passage ici.

La femme non chrétienne est quelquefois raisonnable; la femme vraiment chrétienne l'est toujours.

Province de Québec

District de St-Hyacinthe

No. 60

Dame Marie Déla. Gauvin, de la cité de St-Hyacinthe, épouse commune en biens de Antoine Gervais, de la cité de Montréal, a, ce jour, institué une action en séparation de biens contre son dit époux.

St-Hyacinthe, 27 avril 1917
FONTAINE-CHAGNON
Avocate de la demanderesse.
1621-11, 18, 25, 18.

AVIS PUBLIC

Avis public est, par le présent, donné que, par acte de vente reçu le 7 avril 1916, devant Mre François Brouseau, notaire, à St-Hyacinthe, feu Jean-Baptiste Brouseau, alors marchand, de la dite cité de St-Hyacinthe, a cédé, vendu et transporté, pour bonne et valable considération, à Henri Brouseau et Eugène Brouseau, tous deux marchands, du même lieu, entre autres choses, tous ses droits, réclama-tions, comptes, billets et créances qu'il avait dans l'ancienne société ayant existé entre lui, le dit Jean-Baptiste Brouseau, et le dit Henri Brouseau, sous le nom de "J.B. Brouseau & Fils", dont la place d'affaires était en les cité et district de St-Hyacinthe.

St-Hyacinthe, 14 mai 1917.
HENRI BROUSSEAU
EUGENE BROUSSEAU
1927-18, 25

AVIS PUBLIC

Est donné, en vertu de la partie I de la loi des Comptes, il a été délégué, sous le sceau du Secrétaire d'Etat, des lettres patentes, en date du 28 mars dernier, constituant en corporation, Ovide Brouillard et Etienne Brouillard, tous deux industriels, de la Cité de Montréal, Michel Archambault, bourgeois, Léonard Archambault, médecin, tous deux de la paroisse de St-Dominique, Emile Ponton industriel, de la Cité de St-Hyacinthe, sous le nom de "The Omega Machinery Company Limited", dans le but de :

A. Manufacture de moulins à vent, tours, réservoirs, pompes, enclumes, chaises suspendues ou nouveautés, en acier, en fer, en bois de toutes sortes, de toute et machinerie nécessaires ou employées dans la fabrication de sus-dits articles, produits et matériaux, et généralement acheter, vendre et disposer de toutes matières employées dans leur fabrication, construction ou vente et conclure des conventions pour la production, fabrication et l'approvisionnement de tous les articles, produits et matériaux ci-dessus mentionnés, et passer des contrats au sujet de leur placement et constructions, et acheter, louer et posséder tous brevets ou inventions, et de temps à autre, vendre, céder ou transférer tels brevets ou inventions, se rattachant et applicables aux objets ci-dessus mentionnés de la compagnie, et faire toutes les autres transactions et choses nécessaires pour exercer la dite industrie ou s'y rattachant ;

B. Acheter, vendre, céder, manufacturer, louer et prendre à louer toutes sortes de machines, machines à vapeur, matériel, machinerie, outillages et instruments ;

C. Demander, acheter ou autrement acquérir, toutes patentes, brevets d'inventions, octrois, licences, baux, concessions et choses semblables conférant un droit exclusif ou non exclusif ou limité d'utiliser tout renseignement secret ou autre au sujet d'une invention ou capable d'être utilisée pour toutes les fins de la compagnie ou dont l'acquisition sera censée profiter directement ou indirectement à la présente compagnie et les payer en actions ou autres valeurs de la compagnie, et utiliser, exercer, développer ou accorder des permis, à leur sujet, ou autrement, faire valoir la propriété, les droits, intérêts ou renseignements ainsi acquis ;

D. Exercer toute autre industrie, manufacturière ou autre, que la compagnie jugera capable d'être avantageusement exercée, en rapport avec l'une quelconque des industries ci-dessus spécifiées, ou censée accroître directement ou indirectement la valeur des propriétés ou droits de la compagnie ou les rendre profitables ;

E. Acheter ou autrement acquérir les actions, obligations, débiteures ou autres valeurs, de toute autre compagnie ou corporation, nonobstant les dispositions de l'Article 44 de la dite loi, et les payer en actions, obligations, débiteures ou autres valeurs, de la présente compagnie, et détenir, vendre, voter, en vertu de telles valeurs ou autrement céder les actions, obligations, débiteures ou autres valeurs ainsi acquises, et garantir le paiement du principal ou des dividendes et intérêts sur les dites actions, obligations, débiteures ou autres valeurs, et promouvoir toute compagnie ou corporation dont les objets sont semblables ou en partie semblables à ceux de la présente compagnie ;

F. Vendre, arrêter ou autrement disposer de la propriété des droits ou entreprises de la compagnie, ou toute partie de ses entreprises, pour la compensation que la compagnie jugera bon, et en particulier, pour les actions obligations, débiteures ou valeurs de toute autre compagnie dont les objets sont semblables à ceux de la présente compagnie, en totalité ou en partie ;

G. Se consolider ou se fusionner avec toute autre compagnie ayant des objets semblables ou en partie semblables à ceux de la présente compagnie ;

H. Conclure des conventions au sujet du partage des profits, la fusion des intérêts, la coopération, les risques communs, les concessions réciproques ou autres, avec toute personne raison ou corporation exerçant ou engagée dans toute affaire ou transaction capable d'être conduite de façon à profiter directement ou indirectement, à la présente compagnie, et prendre ou autrement acquérir des actions et valeurs de toute telle compagnie, et les vendre, détenir, émettre ou remettre avec ou sans garantie du capital et de l'intérêt ;

I. Acheter, arrêter ou autrement acquérir et détenir, exercer et utiliser, en son propre nom, ou au nom des personnes compagnie tout ou partie de la propriété, franchises, clientèle, droits pouvoirs et privilèges détenus ou exercés par toute personne maison ou par toute compagnie ou compagnies exerçant ou formées pour exercer toute industrie en tout ou en partie semblable à celle que la présente compagnie est autorisée à exercer, et payer pour telle propriété, franchise, clientèle, droits pouvoirs et privilèges, entièrement ou partiellement, en deniers comptants ou entièrement ou partiellement, en actions acquittées ou valeurs de la compagnie, ou autrement se charger des engagements de toute telle personne, maison ou compagnie ;

J. Obtenir que la compagnie soit enregistrée, licenciée ou autrement reconnue dans tout pays étranger, et désigner et nommer des personnes qui y résident, conformément aux lois de ce pays étranger, comme fondés de pouvoir ou représentants de cette compagnie, avec plein pouvoir de représenter la présente compagnie dans toute matière conformément aux lois de ce pays étranger et recevoir et accepter la signification de pièces dans toutes procédures ou poursuites ;

K. Faire toutes choses avantageuses à l'accomplissement des objets ci-dessus ou s'y rattachant ;

L. Faire tout ce qui précède en qualité de principaux, agents ou fondés de pouvoir ;

M. Tirer, faire, accepter, endosser, ex-compter et exécuter des billets à ordre, lettres de change, mandats et autres instruments négociables ou transférables ;

N. Faire des avances de fonds aux clients et autres ayant des relations d'affaires avec la compagnie, et garantir l'exécution des contrats de telles personnes ;

O. Distribuer en espèces ou autrement selon que la chose aura été décidée tous biens de la compagnie entre ses membres et en particulier les actions, obligations, débiteures ou autres valeurs de toute autre compagnie qui pourrait avoir pris à son nom la totalité ou une partie de l'actif et du passif de la présente compagnie ;

P. Placer et appliquer les fonds disponibles de la compagnie, en des valeurs et de la manière qui sera décidée de temps à autre ;

Q. Aider d'une manière quelconque toute corporation dont la présente compagnie détiendrait des parts du capital actions, obligations ou autres valeurs ou garanties de quelque manière, par elle, et faire tous les actes et choses nécessaires pour conserver et protéger, améliorer ou augmenter les valeurs de telles parts du capital actions, obligations ou autres valeurs ; faire tous les autres actes et choses tendant à conserver et protéger, améliorer ou augmenter les valeurs de telles parts du capital actions, obligations ou autres valeurs ; faire tous les autres actes et choses tendant à accroître la valeur de toute propriété détenue, ou sous le contrôle de la présente compagnie, à une époque quelconque et organiser et promouvoir et autrement faciliter l'organisation de compagnies subsidiaires ;

R. Tout pouvoir accordé dans un paragraphe quelconque de la présente charge ne sera ni limité ni restreint par induction ou déduction des termes de tout autre paragraphe que ce soit, ni par induction ou déduction du nom de la compagnie.

Avec un capital total de quarante cinq mille dollars, divisé en quatre cent cinquante actions, de cent dollars, chacune.

Daté en la Cité de St-Hyacinthe, ce vingt-quatre mai mil neuf cent dix-sept.
MORIN & BOISSEAU
Procureurs.

Magasin de Hautes Nouveautés

Il est reconnu que pour avoir le plus grand choix d'Étoffes à Robes, Soies de Fantaisie pour Blouses, Garnitures, Collets, Dentelles, Sacoches, etc., il faut visiter le magasin BERGERON & SICOTTE. Un immense assortiment d'Indiennes, Ducks, Mousselines, Or gands des couleurs les plus nouvelles, aussi Cotonnades de toute sortes.



Tapis et Prelarts

Notre département de Tapis et de Prelarts est reconnu comme étant le plus considérable en ville. Nous attirons votre attention sur nos Tapis toulain de la marque "MA-PLE LEAF" supérieur à tout autre tapis de ce genre comme couleur et durabilité. Tapis de foyers, Prelarts jusqu'à 4 verges de large. Portières, Rideaux, Tapis dables, etc.

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA

BERGERON & SICOTTE

ST-HYACINTHE

UNE AUBAINE POUR LES PRETEURS D'ARGENT DU DISTRICT DE ST-HYACINTHE.

LA CITE DE ST-HYACINTHE

\$125.000

OBLIGATIONS A 5 1/2 POUR CENT

NOUS POSSEDEONS ET NOUS OFFRONS, SUJETTES A VENTE PREALABLE, \$125,000 d'obligations de la Cité de St-Hyacinthe, par dénomination, de \$500.00 au taux d'intérêt de 5 1/2 %, payables, le 1er MAI et le 1er NOVEMBRE chaque année.

Nous avons sur les \$125,000, \$35,000, remboursables par La Cité de 1918 à 1929, par séries, et la balance \$80,000 sera remboursable, le 1er mai 1929.

Faites votre choix immédiatement, nous avons reçu cette émission mercredi soir, et déjà nous en avons vendu une bonne partie.

PRIX : Le Pair et les intérêts à date

Crédit Canadien Incorporé

CHS. ED. ARPIN, DIRECTEUR GÉRANT.

160 Rue ST-JACQUES, - MONTREAL.

Armand Boisseau, NOTAIRE.

DE ST-HYACINTHE, 16 Rue ST-DENIS.

1597—j.n.o.

OBLIGATIONS SCOLAIRES ET MUNICIPALES

NOUS OFFRONS, SUJETTES A VENTE PREALABLE,

\$29.000 d'obligations, de la Commission scolaire du quartier cinq, de la Cité de St-Hyacinthe par dénomination de \$500.00.

INTERET 5 1/2 % TOUS LES SIX MOIS.

Capital remboursable de 1 à 20 ans, de 1918 à 1938

\$9000.00 de la paroisse de St-Lucien, dans le Comté de Drummond, remboursables en 1938.....

INTERETS DE 6% PAYABLES TOUS LES SIX MOIS.

Dénomination de \$500.00

\$3000.00 de la Commission Scolaire de St-Lucien par dénomination de \$500.00.....

INTERETS 6% TOUS LES SIX MOIS.

Capital échéant en 1922

\$6000.00 de Bagotville. Obligations à 6% échéant de 1947 à 1954.....

INTERETS TOUS LES 6 MOIS.

Dénomination de \$100.00 et \$300.00.

Tous les mois nous annoncerons dans le journal, nos nouvelles émissions.

CREDIT RURAL ENRG.

RENÉ MORIN, SECRÉTAIRE-TRÉS.

Bureau Chef
16 ST-DENIS, ST-HYACINTHE.

Succursale
DOREZE MORIN, ST-PIE.

1598—j.n.o.

"Le Clairon"

Journal Hebdomadaire publié à Saint-Hyacinthe tous les vendredis au No 173 rue Girouard, par l'imprimerie Yamaska
F. A. BRODEUR, Gérant.
ABONNEMENT
A St. Hyacinthe (livré à domicile) et aux Etats-Unis, par année..... \$1.50
Ailleurs au Canada..... 1.00
3e LE NUMERO
En vente chez M. Geo. St-Jean.

Chronique Municipale

Séance du 16 mai
Il n'y a pas eu de séance publique du Conseil cette semaine. Comme nous n'avons pas pu, la semaine dernière, donner le rapport de la séance du 16 mai, nous le donnons aujourd'hui.

Assistaient à cette séance : Son Honneur le Maire Morin, qui occupait le fauteuil présidentiel, et MM. les échevins Fontaine, Girard, Payan, Gervais, Bélanger, Gobeil et Gosselin.

Il est donné un rapport de l'ingénieur au sujet de l'entrée de cour demandée par M. F.-X. Larivière.

L'échevin Fontaine propose que la demande de M. F.-X. Larivière soit refusée, et que permission lui soit donnée de faire les travaux à ses frais, pourvu qu'ils soient faits sous le contrôle de l'ingénieur et à la satisfaction de ce dernier. Proposition secondée par l'échevin Payan et adoptée, l'échevin Gervais votant contre.

Conformément à l'avis donné à la dernière séance, l'échevin Fontaine propose qu'une somme de \$165 soit mise à la disposition du Comité de la Voirie pour construire un canal d'égout sur la rue Kérouac. Proposition secondée par l'échevin Girard et adoptée.

Conformément à l'avis qu'il en avait donné à la dernière séance, l'échevin Fontaine propose qu'une somme de \$750 soit mise à la disposition du Comité de la Voirie, pour construire un canal d'égout sur la rue Ste-Anne, entre les rues Morisson et Leman. Proposition secondée par l'échevin Gosselin et adoptée.

Ouverture des soumissions produites pour le tuyau de grès. MM. A. Blondin et Cie étant les plus bas soumissionnaires l'échevin Fontaine propose que leur soumission soit acceptée. Proposition secondée par l'échevin Gervais et adoptée.

Conformément à un avis donné à la dernière séance, l'échevin Fontaine propose qu'une somme de \$950 soit mise à la disposition du Comité de l'Aqueduc, pour poser l'eau pour l'école neuve du Quartier No 4. Proposition secondée par l'échevin Girard et adoptée.

Ouverture des soumissions produites pour le tuyau de fonte livré sur les chars à St-Hyacinthe. Sur proposition de M. Girard, ce nouveau contrat est accordé à MM. Blondin & Cie, les plus bas soumissionnaires.

Conformément à l'avis donné à la dernière séance, l'échevin Fontaine propose qu'une somme de \$500 soit mise à la disposition du Comité de la Voirie pour réparer le pavage permanent des rues Girouard et Mondor, suivant le rapport de l'ingénieur. Proposition secondée par l'échevin Payan et adoptée.

Rapport de l'ingénieur au sujet de la bouche d'égout, coin Laframboise et Papineau. L'échevin Fontaine propose qu'une bouche d'égout soit posée au coin de ces rues, suivant le rapport de l'ingénieur. Proposition secondée par l'échevin Girard et adoptée.

Ouverture des soumissions produites pour la voiture simple à boyaux, suivant les spécifications du 11 mai courant. Joseph Cormier, \$280, Nap. Bonin, \$250. L'échevin Payan propose que la soumission de M. Bonin soit acceptée. Proposition secondée par l'échevin Gosselin et adoptée.

L'échevin Fontaine propose que Son Honneur le Maire et le Greffier soient autorisés à accepter la cession gratuite des rues Kirouack et Corriveau, dont l'ouverture est demandée. Proposition secondée par l'échevin Girard et adoptée. Et, l'échevin Fontaine donne avis qu'à la prochaine séance, il proposera qu'une somme de \$100 soit mise à la disposition du Comité de la Voirie, pour l'ouverture de ces rues. Lecture et adoption des comptes, et le Conseil s'ajourne.

Nouvelles Locales

Incendie

Mercredi soir, la rue Cascades a été de nouveau le théâtre d'un incendie qui aurait pu avoir les plus graves conséquences.

Il était onze heures, quand nos pompiers, sous les ordres du chef Bourgeois et du sous-chef Foisy, ont été appelés au magasin de M. Anger, tailleur. Le feu était à sa boutique, à l'arrière de son magasin, et menaçait de faire de grands ravages. Dans les logements situés au-dessus du magasin, ce n'était déjà plus qu'une fumée noire et épaisse, quand les pompiers sont arrivés. Mais, heureusement, avec quatre jets d'eau bien fournis, il a suffi d'un quart d'heure pour mettre le feu sous contrôle. Tout de même, pour si peu de temps qu'a duré l'incendie, M. Anger a subi des dommages considérables dans sa marchandise, à cause de l'eau et de la fumée.

Communio Solennelle

La cérémonie imposante de la communion solennelle des enfants, garçons et filles, à St-Hyacinthe, a eu lieu mercredi matin, et à l'église Cathédrale et à l'église Notre-Dame du Rosaire.

"La Provinciale"

Faites, une fois, votre meilleur placement: achetez une police de "La Provinciale." Vous n'aurez jamais à vous en repentir.

Vol Singulier

Ce n'est pas croyable, mais, ça y est quand même. La semaine dernière, les Réverentes Sœurs du Couvent St-Joseph avaient semé des patates dans une terre à elles, située du côté nord de la voie du Grand Tronc. Or, qu'est-il arrivé? Le jour de l'Ascension, des voleurs d'un genre absolument tout nouveau, sont allés voler cette semence. On a volé à peu près la valeur de deux minots de patates semées.

Ce n'est pas croyable. Tout de même, il est vrai qu'il y en a qui ont l'audace et la patience de voler jusqu'à une semence mise en terre.

Feu de Cheminée

Dimanche, vers les huit heures du soir, nos pompiers ont été appelés chez M. Narcisse Durocher, rue Concorde. C'était pour éteindre un feu de cheminée.

Le feu a pris dans le tuyau, pendant que tout le personnel de la maison était sorti pour aller au mois de Marie. Heureusement qu'une voisine s'est aperçue de ce commencement d'incendie.

Balle au Camp

Dimanche, 27 mai courant, au Parc Laframboise, aura lieu l'ouverture de la saison de la Balle au Camp à St-Hyacinthe. La première partie de la saison ici sera jouée entre les clubs Canadien, de St-Henri, et Athlétique, de St-Hyacinthe.

Cette nouvelle, sans doute, fera plaisir à tous les amateurs de la Balle au Camp.

De passage

M. Ernest Larocque, de Nashua, fils de M. le constable Larocque de St-Hyacinthe, est arrivé en notre ville dimanche, pour voir sa mère qui est actuellement malade.

M. Larocque retournera à Nashua dans le commencement du mois de juin.

Funérailles du Rév. P. Hage.

Le Rév. P. Hage, ex-provincial des Dominicains, est décédé à l'Hospice des Incurables, dans la nuit de l'Ascension. Cette triste nouvelle a laissé de douloureux regrets parmi la population de St-Hyacinthe, que sa parole a tant de fois instruite et édifiée, et parmi le public en général. Homme d'une intelligence supérieure et d'un jugement solide, le Rév. P. Hage était aussi un grand savant et un excellent orateur sacré. On peut dire qu'avec lui disparaît une des plus grandes figures de l'Ordre des Dominicains.

Sa dépouille mortelle est arrivée à St-Hyacinthe samedi, dans l'après-midi, et a été exposée dans la sacristie de l'église Notre-Dame du Rosaire jusqu'à lundi matin, jour où eurent lieu les funérailles.

La cérémonie, quoique des plus simples, ne manquait pas cependant de solennité. Les pères eux-mêmes, comme c'est d'ailleurs l'habitude, ont rempli la partie musicale avec le chant grégorien. Le couvent de Fall River était représenté par les RR. PP. Archambault, Prieur et Chamberland; celui de Montréal, par les RR. PP. Marion et Casavant; celui de Lewiston, Maine, par les RR. PP. Archambault et Cauchepat; celui d'Ottawa, par les RR. PP. Rouleau et M. Côté. Le service a été chanté par le T. R. P. Langlais, provincial de l'ordre, assisté des Pères Chamberland et Dupras, comme diacre et sous-diacre.

Mgr A.-X. Bernard, évêque de St-Hyacinthe, était au chœur ainsi que Mgr Guertin, V. G., les chanoines L. A. Sénécal, A. O'Donnell, F.-Z. DeCelles, supérieur du séminaire; l'abbé Parrier, de Montréal; V. Chartier, J. A. Dubreuil, P. Durocher, A. Lafond, Chs. Lescault, M. Goudreau, Louis Raymond, le chanoine A. M. Daoust, J.-B. A. Allaire, P. A. Trudeau, J. A. Fontaine, P. S. Desranleau, J.-B. Nadeau, J.-B. Michon, l'abbé Emile Chartier, Jos. Laferrière, L. A. Dubuc, curé de Saint-Jean-Baptiste, de Montréal; Henri Bélisle, curé de St-Judes, C. H. Tétrault, de Sorel, N. C. Ledue, et nombre d'autres. Etaient aussi présents les élèves de Lorette, ceux des écoles Larocque et Raymond, les religieuses de la Présentation, de St-Jo et de l'Hôtel-Dieu, les frères du Sacré-Cœur, et les Maristes.

Perdu

Un porte-monnaie en cuir, contenant des billets de banque à l'ordre de W. Amyot. Prière à quiconque a trouvé ce porte-monnaie de vouloir bien le remettre à qui de droit.

LE MAITRE D'ARMES

AU THEATRE CORONA. LE 29 MAI

Comme nous l'annonçons la semaine dernière, M. Paul Cazeneuve, ce grand artiste français de réputation mondiale, viendra au Théâtre Corona, mardi prochain, 29 mai courant. Nous sommes assurés que le passage de cet artiste célèbre parmi nous sera le plus grand événement théâtral que St-Hyacinthe n'a pas encore vu. Le titre de la pièce que M. Paul Cazeneuve vient jouer au Corona, "Le Maître d'Armes", le nombre d'artistes distingués qui l'accompagnent et qui le supportent dans cette pièce anglo-française, la quantité et la qualité des décors qui sont requis pour la mise en scène et l'exécution de cette pièce nous en donnent la garantie. Et tout le monde voudra voir "Le Maître d'Armes".

"Le Maître d'Armes" n'est pas un drame de guerre. Ce drame a été écrit au sujet d'une épée. Et cette épée est une lame rouillée vieille de quatre cents ans, une Ferrara authentique, faite par le fameux Ferrara de Cordoue, en Espagne. Cette épée commémore le caractère romanesque et chevaleresque de cet âge. Et, Le Maître d'Armes, comme l'a dit récemment le critique Brooklyn Eagle, "est une comédie, charmante, admirablement bien écrite et bien rendue". Bien rendue, ceci est vrai surtout quand c'est Paul Cazeneuve qui rend Le Maître d'Armes, et qu'il a pour le supporter des artistes de premier ordre comme ceux qui le suivent actuellement.

Toutes les personnes qui viendront au Théâtre Corona, mardi prochain, voir Le "Maître d'Armes", verront la pièce qui a fait le plus sensation à Montréal, au Théâtre His Majesty, avec le retour au pays de Paul Cazeneuve, après de longues années d'absence.

ETAT CIVIL

Cathédrale

BAPTÊMES

Mai 17—Marie, Simonne, Adrienne fille de Philorum Sansouey et de Maria Martin.
Mai 20—Joseph, Rolland, Francis, fils de Francis Lévesque et de Aurore Gagnon.
Mai 20—Joseph, Rolland, fils de Pierre Joseph Hamel et de Marie-Rose Délima Cordeau
Mai 20—Marie, Marguerite, Rolande, fille de Pierre Joseph Hamel et de Marie-Rose Délima Cordeau.
Mai 21—Joseph, Hubert, Rolland, fils de Hubert Brodeur et de Eva Leclerc.

MARIAGES

Mai 21—Entre Denis Hérad et Blanche Blanchard.
Mai 21—Entre Henri Aubain Poisson et Berthe Blanchard.

SÉPULTURES

Mai 16—Rosario Moquin, fils de Joseph Moquin et de Majoria Lafleur, 2 mois.
Mai 17—Rosario Provençal, fils de Ferdinand Provençal et de Régina Morin, 6 ans.
Mai 18—Octave, Emile Fleurant, fils de Olivier Fleurant et de Victoria Decelles, 3 semaines.

Eglise Notre Dame du Rosaire

SÉPULTURES

Mai 21—Le Très Rév. P. Hage, 53 ans.
Mai 22—Marie Pariseau, épouse de Villemain Girouard, 64 ans.

THEATRE CORONA

SAMEDI, 26 MAI, (Un jour seulement)

Une Grande Production RED FEATHER en cinq rouleaux, intitulée :

LE TOURBILLON DE LA DESTINEE

Ce Drame à sensation que nous avons choisi pour notre journée de SAMEDI plaira certainement aux habitués de notre Théâtre.

Gazette de Pathé, Comédie et la Griffe de Fer

DIMANCHE ET LUNDI 27, 28 MAI

Une fameuse Production Pathé :

"VENDUE A L'ENCAN"

Drame à situations sensationnelles dans lequel le premier rôle est joué par la fameuse actrice LOIS MEREDITH.

Une Gazette de Pathé, une fameuse Comédie de LUKE et le huitième épisode de La perle de l'Armée intitulé : DIPLOMATIE INTERNATIONALE.

MARDI 29 MAI

Troupe Cazeneuve de New-York

DANS

THE MASTER OF ARMS, Pièce Franco-Anglaise Un char de décors spéciaux

Prix : 75 cents et 50 cents. Pas de Vues ce soir-là.

MÉRCREDI ET JEUDI, 30 et 31 MAI.

William Farnum, le célèbre et fameux acteur de la Cie Fox, dans une production des plus impressionnantes et des plus sensationnelles, intitulée :

SANG DE LUTTEUR

Ne pas manquer de voir cette superbe production en cinq rouleaux.

Mercredi Soir : LE MASQUE VIOLET, continuation de la série.

Jeudi Soir, et en matinée : LA GRIFFE DE FER, suite de la plus sensationnelle série.

VENDREDI ET SAMEDI, 1er et 2 JUIN.

LA SUPREME TENTATION

Une puissante production de la Compagnie Vitagraph, qui fera sensation au Théâtre Corona, avec Antonio Moreno et Rorothy Kelly comme étoile.

Une Gazette de Pathé, une Comédie et La Griffe de Fer.

Grand Orchestre tous les SOIRS.

Matinées tous les Jendis, Samedis et Dimanches après-midi. 10 cts partout. Le soir on peut entrer de 7.30 heures à 8.45 et voir la représentation tout entière. L'après-midi de 2 heures à 3.15 heures.

ADMISSIONS :

ORCHESTRE 10 ET 15 CENTS
Quelques Sièges Réservés à 20 cts.

Guide

Sous ce titre vient de paraître un livre dont nous accusons réception. Ce travail est le résultat d'un effort considérable, et nous montre comment voyager dans les bons chemins de la province de Québec. Et, les éditeurs de cet ouvrage ont bien raison de dire, que la précision des renseignements qu'il donne n'a d'égaux que la somme de recherches et la dépense d'argent qu'il a coûté. Ce guide, bourré de renseignements contient une carte de la province, et plusieurs autres cartes fragmentaires, d'une utilité incontestable pour l'automobiliste.

Ce guide est en vente dans les principaux hôtels, garages, dépôts de journaux, librairies, etc de Montréal, Québec, Trois-Rivières et Sherbrooke. Le dépôt général se trouve à la Compagnie d'Imprimerie Commerciale, Casier postal 65, St-Roch, Québec.

Tous les automobilistes devraient se procurer ce Guide.

Passages réduits pour l'Ouest

Chaque mardi, jusqu'au 30 octobre 1917, le Grand-Tronc donnera des excursions pour ceux qui désirent aller s'établir dans l'Ouest. Des billets seront vendus, à des prix très réduits, pour le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie Anglaise, bons pour la voie du Nouveau-Transcontinental ou pour la voie de Chicago, et pendant la saison de la navigation, bons pour la voie des Grands Lacs. Un char touriste est disponible pour l'accommodation des voyageurs jusqu'à chacun de ces endroits, avec ces billets d'excursion.

Pour plus amples informations, s'adresser à n'importe quel agent du Grand Tronc, où chez M. Ernest O. Picard, Agent de la ville, 35 rue Laframboise.